

Le 30/07/2019, à 17:10, Eric GERARDIN Président du Comité Départemental 65 FFCAM a écrit :

Chers amis montagnards,

Voici quelques informations concernant **le parking d'Artigusse dans le Néouvielle** (tarifs, photos), désormais payant depuis le 15 juin et ce jusqu'au 15 septembre, et sur **le nouvel accès au cirque de Troumouse**. Nous avons rencontré Monsieur Mounicq, maire d'Aragnoet et président du SIVU, avec les membres de l'association ALIPY, nous lui avons rappelé notre opposition à un **parking payant** sur ce site qui est uniquement un parking de départ de randonnée.

Nous étions quelques représentants du Comité Départemental et des clubs CAF à la manifestation du samedi 15 juin à Fabian mais malheureusement très peu.

Monsieur Mounicq nous a fait part de la nécessité de mettre en place des toilettes sèches à Artigusse et de faire nettoyer le parking par ses services, la question de l'environnement et de la surfréquentation n'est plus aujourd'hui évoquée.

Nous comprenons bien la nécessité d'installer des toilettes sèches mais puisque le Néouvielle est un des grands sites du massif pyrénéen régulièrement mis en avant par les Offices départementaux et régionaux du tourisme, ces frais ne devraient pas, à notre avis, incomber à une petite commune comme Aragnoet mais plutôt être pris en charge par la Communauté de Communes, le Département et la Région Occitanie.

Monsieur le Maire nous confirme également la mise en place d'horodateurs l'an prochain sur le parking de Cap de Long, les terrains nécessaires à agrandissement étant désormais achetés.

De même, toutes les places en bord de route avant Orédon seront désormais soit payantes, soit neutralisées.

Je joins les tarifs du parking d'Artigusse (qui sont proches de ceux d'Orédon) et je vous invite à visiter le site de l'association Alipy et de sa page facebook : <https://librespyrenees65.wixsite.com/alipy>

Je vous invite aussi à donner votre avis soit sur un cahier à disposition au Relais du Néouvielle à Fabian, ou par mail à mon adresse egerardin@laposte.net.

Du côté de Troumouse, la nouvelle gestion du site nous semble plus satisfaisante.

En effet, le péage installé sur la route d'Héas est supprimé et les véhicules pourront monter jusqu'au Maillet où un parking a été aménagé. Le parking sera gratuit.

Ensuite, pour monter au cirque (je rappelle que la route du Maillet au cirque se situe dans la zone cœur du Parc National des Pyrénées), il y aura plusieurs possibilités :

- Par un petit train de 8h30 à 19h (voir les tarifs et détails sur l'article de La Dépêche joint).
- Par un nouveau sentier qui devrait être aménagé.
- En voiture avant 8h30 et après 19h jusqu'à un parking à capacité limitée et gratuit à l'entrée du plateau.

La seule contrainte est de descendre juste avant ou en suivant le petit train de manière à ne pas le croiser car ce n'est pas possible partout. Nous comptons sur la communauté montagnarde afin que cela se passe bien et que nous soyons tous responsables de ce type de gestion.

Là aussi, n'hésitez pas à nous donner votre avis, à nous alerter sur des projets, des interdictions...

Je vous souhaite un bel été en montagne.

Eric Gerardin, président du comité départemental 65 FFCAM.